



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE

Caen, le 14 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conséquences des intempéries : appel à la vigilance

Mardi 12 mars, 15h, le toit du hall 2 du Parc des expositions de Caen s'effondre. La violence de cet événement illustre de manière très concrète le risque d'effondrement de bâtiments auquel le Calvados peut être confronté.

Alors que le ciel s'éclaircit et que la neige fond, la vigilance est de mise. Les intempéries, particulièrement le poids de la neige, ont pu laisser des traces. Des grands surfaces aux vérandas d'habitations particulières, en passant par les bâtiments agricoles, les garages ou les bâtiments communaux, tous les édifices à toit plat ou à faible pente ont subi de fortes tensions ces derniers jours.

Michel Lalande, préfet du Calvados, a sensibilisé les maires du département sur ce risque dès le mardi 12 mars. La fermeture des écoles ce jeudi, malgré un temps plus calme, s'est inscrite dans un seul objectif : prévenir le risque d'effondrement.

Chacun dans leurs domaines de compétences, le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et le directeur des l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ont sensibilisé leurs publics. Lorsque le risque est visible et le danger immédiat, comme la chute de bloc de neige ou de glace, il convient d'interdire l'accès à ces zones. Il est nécessaire d'inspecter les bâtiments pour détecter les éventuels signes de dégradation.

Si tous ces bâtiments sont principalement sous la responsabilité des maires, des propriétaires ou encore des exploitants, le préfet a tenu à affirmer la fermeté de ses recommandations en organisant des visites de sécurité cet après-midi aux côtés des municipalités et des équipes du service départemental d'incendie et de secours. Tel a été le cas de la commission de sécurité qu'il a réuni avec la maire de Mondeville cet après-midi sur le secteur de Mondeville 2.

Plusieurs contrôles inopinés de ce type interviendront dans les jours qui viennent afin de vérifier que le risque a bien été pris en compte et que le nécessaire a été fait pour garantir la sécurité des Calvadosiennes et des Calvadosiens.

Au regard du nombre d'appels reçus sur ce sujet en préfecture, le préfet sait pouvoir compter sur la responsabilité de chacun.

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional
rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex
Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE
Téléphone : 02 31 30 66 12
stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr

**Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional**
rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex
Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE
Téléphone : 02 31 30 66 12
stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr